



GUIDE DU CANDIDAT INDIVIDUEL (CANDIDAT LIBRE) OU EN ENSEIGNEMENT À DISTANCE

LES GRANDES ÉTAPES D'UNE SESSION D'EXAMEN

A qui s'adresse ce guide ?



Uniquement aux candidats individuels ou en enseignement à distance



Candidats en formation dans un établissement (hors enseignement à distance)
→ inscrits par leur établissement / ne doivent pas créer leur compte Cyclades eux-mêmes

ETAPE 1 : CRÉER SON COMPTE CANDIDAT CYCLADES

(OBLIGATOIRE)

ETAPE 2 : S'INSCRIRE A L'EXAMEN

ETAPE 3 : VALIDER SON INSCRIPTION

ETAPE 4 : VERIFICATION DE VOS PIECES JUSTIFICATIVES

ETAPES SUIVANTES : PREPARATION, CONVOCATION, EPREUVES...

**ETAPES SUIVANTES : ...PUBLICATION DES RESULTATS, RELEVÉ DE NOTES, DIPLÔME,
CONSULTATION DE COPIES**

1^{ère} ETAPE INDISPENSABLE : CRÉER SON COMPTE CANDIDAT CYCLADES

Compte Cyclades déjà existant ?

Si vous vous êtes déjà présenté(e) à un examen ou concours précédemment, votre compte peut être toujours actif. Si vous tentez de créer un compte avec la même adresse e-mail, vous recevrez le message d'erreur « Cette adresse e-mail existe déjà dans l'application Cyclades » à utiliser alors ce compte (fonction mot de passe oublié si besoin)

Ce compte sera supprimé au-delà d'une année d'inutilisation

Vous pouvez modifier votre compte

Adresse e-mail et mot de passe → A tout moment, en haut à droite sous votre nom

Nom, prénoms, lieu et date de naissance, adresse postale → Tant que vous n'avez pas créé d'inscription, ensuite vous devez contacter le service des examens pro. DEC3

C'est depuis votre compte que vous pourrez vous inscrire à l'examen

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/>

Créer votre compte :

Les fois suivantes :



Je n'ai pas de compte, je le crée



J'ai un compte, je me connecte

Privilégiez la création avec FranceConnect

Cela vous permettra par la suite de disposer de votre attestation de réussite dans votre compte Cyclades

Utilisez une adresse e-mail valide

Ce sera votre identifiant
Des notifications importantes y seront envoyées, vous informant du dépôt de documents dans votre espace candidat Cyclades :

- Eventuelles relances
- Convocation
- Eventuelles décision d'aménagements pour handicap
- Relevé de notes et éventuelles attestations

Conservez bien votre mot de passe

La fonction mot de passe oublié existe

Renseignez les données identitaires

de votre carte d'identité avec précision, afin que le diplôme soit juste → Relisez-vous bien !

Attention, votre nom de famille est votre nom de naissance

Validez votre compte sous 48h avant qu'il ne soit supprimé !

Suite à la création de votre compte, vous allez recevoir un e-mail → Cliquez sur le lien « Activer mon compte », sinon il sera supprimé

Pas de validation à effectuer si le compte est créé avec FranceConnect

2^{ème} ETAPE : S'INSCRIRE À L'EXAMEN

Enregistrez régulièrement

Ne restez pas trop longtemps sur l'inscription pour ne pas que la session expire

Depuis votre compte :

 **Mes candidatures**



Sélectionnez un examen ou un concours

- « EXAMEN » puis choisissez l'examen
- Choisissez l'année de l'examen (différente de l'année en cours)
- Démarrez l'inscription

Vous devez vous inscrire dans votre académie de résidence

même si la spécialité n'est pas organisée dans votre académie

Vous pouvez modifier votre inscription

durant toute la période d'ouverture du service d'inscription

Après une modification, vous devez de nouveau télécharger le récapitulatif d'inscription

Pas de double inscription

Il est interdit de s'inscrire à deux spécialités d'un même examen lors de la même session d'examen

Dispenses d'épreuves

N'oubliez pas de renseigner vos éventuelles dispenses d'épreuves si vous avez déjà un diplôme, dans l'onglet « Acquis »

Les candidats individuels peuvent se déclarer dispensés de l'EPS sans justificatif

Bénéfices de notes

Notes au-dessus de la moyenne → Peuvent être reportés durant 5 ans

En CAP forme globale, et BP/BCP forme progressive → Les notes en-dessous de la moyenne peuvent être reportées également

Les données de votre compte sont reportées sur l'inscription et seront grisées

En cas d'erreur, modifiez au stylo rouge sur votre récapitulatif d'inscription avant de déposer ce document dans votre espace, partie « Mes justificatifs »

Ne confondez pas la **catégorie** « enseignement à distance » (vous devrez fournir un justificatif) et « autre individuel »

Handicap

« Oui » uniquement si vous demandez un aménagement de vos épreuves, et que vous déposez un dossier de demande avant la date limite de retour du récapitulatif d'inscription

Forme globale/progressive

Forme globale → Présentation de la totalité des épreuves lors d'une seule session d'examen

Forme progressive → Permet d'étaler le passage des épreuves sur plusieurs sessions (il faut dans tous les cas présenter toutes les épreuves pour obtenir le di-

3^{ème} ETAPE : VALIDER SON INSCRIPTION

A ce stade, votre inscription est enregistrée mais elle ne sera validée qu'à condition que vous transmettiez les pièces justificatives dans les délais impartis, en les déposant dans votre espace candidat Cyclades

 **Mes candidatures** → Cliquer sur l'encadré de votre inscription

Téléchargez votre récapitulatif d'inscription



Mes documents

Vérifiez-le bien (modifiez au stylo rouge s'il y a des erreurs que vous ne savez pas corriger sur Cyclades), **datez** et **signez** puis **déposez-le** dans « Mes justificatifs » pour valider votre inscription

- Il s'agit du même document que vous pouviez télécharger à la fin de votre inscription
- Enregistrez ce document, car vous n'y aurez plus accès lorsque les inscriptions seront fermées

Demande de pièces justificatives

Ce document vous indique les pièces à communiquer, la date limite de transmission et la conséquence en cas de non retour

Autres documents ?

Dans cette rubrique, vous trouverez également :

- Les éventuelles relances
- La convocation
- L'éventuelle décision d'aménagements pour handicap
- Le relevé de notes
- Les éventuelles attestations



Mes justificatifs

Déposez toutes les pièces demandées

en cliquant sur « Ajouter »

Pour cela, vous devez avoir préalablement enregistré ces documents sur votre ordinateur ou votre téléphone portable

Si vous cliquez sur « J'ai fourni toutes mes pièces » vous ne pourrez plus modifier vos pièces. Vous n'êtes pas obligé(e) de cliquer dessus, le service des examens pourra tout de même consulter vos pièces

Annulation d'une inscription



Si vous souhaitez finalement annuler votre inscription, cliquez sur la poubelle dans l'encadré de votre inscription dans « Mes inscriptions »

Cela n'est possible que durant la période d'inscription, ensuite, contactez le service des examens pro. DEC3

4^{ème} ETAPE : VERIFICATION DE VOS PIECES JUSTIFICATIVES PAR LE SERVICE DES EXAMENS PROFESSIONNELS DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

Vos pièces justificatives sont **conformes** ?

Le service des examens pro. DEC3 va vérifier les pièces justificatives dans un délai d'environ 2 mois maximum après la fermeture des inscriptions

Une fois le contrôle effectué, vous pourrez voir dans la rubrique « Mes justificatifs » si votre pièce est bien désignée « Statut : Conforme » en vert

Votre inscription est validée, vous n'avez plus rien à faire, sauf si vous recevez un e-mail du service des examens pro. vous demandant des éléments complémentaires.

Vos pièces justificatives sont **non conformes** ?

Le service des examens pro. DEC3 vous l'indique par e-mail

Dans la rubrique « Mes justificatifs », il sera indiqué « Statut : Non conforme » en rouge

Vous devez alors déposer une nouvelle pièce conforme si la période de dépôt est en cours

Si la période de dépôt est terminée, vous devrez transmettre la pièce par e-mail au gestionnaire des examens pro. DEC3 qui vous a contacté(e), et dans le délai qui vous aura été indiqué



LES ETAPES SUIVANTES : PREPARATION, CONVOCATION, EPREUVES...

Préparation

Le Rectorat ne délivre pas d'informations pédagogiques → En tant que candidat individuel, vous devez préparer votre examen par vos propres moyens

Toutefois, un lien vers le référentiel de l'examen ainsi que quelques informations complémentaires **sont impérativement à consulter sur le site internet de l'académie**, rubrique « Scolarité, études, examens », sur la page de chaque examen, partie « Préparation de l'examen / consignes »

Convocation

La convocation est déposée dans votre espace candidat au plus tard mi-avril. Vous recevrez une notification en ce sens. Au-delà, contacter le service des examens pro. DEC3, après avoir vérifié vos spams. Soyez vigilant(e) :

- La convocation est parfois accompagnée d'une annexe vous indiquant le matériel à apporter pour les épreuves
- Des précisions sont parfois ajoutées en bas de convocation
- Une modification peut intervenir ultérieurement → vous recevrez alors une notification en ce sens (vérifiez dans vos spams)

Si vous n'êtes pas en mesure de vous présenter à l'examen, envoyez un e-mail au service des examens pro. DEC3 pour annuler votre inscription (contact indiqué sur la convocation)

Epreuves

- Le jour J → Munissez-vous de votre carte d'identité (ou passeport)
- 30 minutes avant l'épreuve → Rendez vous sur le centre d'épreuve indiqué sur votre convocation
- Apportez votre matériel spécialisé, ou bien un dossier → Si cela vous a été demandé sur votre convocation (ou en annexe à votre convocation)
- En cas d'absence due à un cas de force majeur, le candidat peut demander à bénéficier de la session de remplacement → Demande à faire par écrit au service des examens pro. DEC3 avec document justificatif, qui sera étudiée (vous recevrez une réponse par e-mail ou courrier postal)

LES ETAPES SUIVANTES : ...PUBLICATION DES RESULTATS, RELEVÉ DE NOTES, DIPLÔME, CONSULTATION DE COPIES

Publication des résultats

[Consultez la page des résultats sur le site de l'académie de Bordeaux](#)

Une fois sur la liste des admis :

- Si des lettres apparaissent en haut de la page, vous devez cliquer sur la première lettre de votre nom de naissance
- S'il n'y a pas de lettres en haut de la page, vous pouvez directement consulter la liste des admis
- Si vous n'apparaissez pas dans la liste → Vous n'êtes pas admis(e)

En cas de doute sur votre résultat, consultez impérativement le site internet de l'académie de Bordeaux, rubrique « Scolarité, études, examens », page de l'examen présenté, partie « Publication des résultats » avant de contacter le service des examens professionnels

Relevés de notes

→ A télécharger le jour des résultats dans votre espace candidat, rubrique « Mes notes »

Diplômes

→ Les candidats individuels et en enseignement à distance admis le reçoivent à leur domicile au plus tard mi-octobre
PENSEZ A NOUS SIGNALER UN CHANGEMENT D'ADRESSE !

Attestation de réussite

→ A télécharger début novembre dans votre espace candidat, rubrique « Mes diplômes » si votre compte Cyclades a été créé avec FranceConnect

Consultation des copies

Consultez le site internet de l'académie de Bordeaux, rubrique « Scolarité, études, examens », page de l'examen présenté, partie « Consultation des copies et grilles d'évaluation » pour connaître les démarches à effectuer